



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200621 - Estuaire de la Loire

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5200621	1.3 Appellation du site Estuaire de la Loire
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 26/09/2012	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2004



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028937090>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,84951°

Latitude : 47,24804°

2.2 Superficie totale

21726 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

10%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
44	Loire-Atlantique	90 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
44019	BOUEE
44020	BOUGUENNAIS
44024	BRAINS
44033	CHAPELLE-LAUNAY (LA)
44039	CHEIX-EN-RETZ
44045	CORDEMAIS
44046	CORSEPT
44047	COUERON
44052	DONGES
44061	FROSSAY
44074	INDRE
44080	LAVAU-SUR-LOIRE
44089	MALVILLE
44101	MONTAGNE (LA)



44103	MONTOIR-DE-BRETAGNE
44109	NANTES
44116	PAIMBOEUF
44120	PELLERIN (LE)
44133	PORT-SAINT-PERE
44137	PRINQUIAU
44143	REZE
44145	ROUANS
44154	SAINT-BREVIN-LES-PINS
44158	SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
44162	SAINT-HERBLAIN
44166	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU
44171	SAINT-LEGER-LES-VIGNES
44184	SAINT-NAZAIRE
44187	SAINT-PERE-EN-RETZ
44190	SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
44192	SAINT-VIAUD
44195	SAVENAY
44215	VERTOU
44220	VUE

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 <i>Estuaires</i>		1400 (6,43 %)		M	B	B	C	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		700 (3,22 %)		M	B	C	C	B
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		4 (0,02 %)		G	C	C	C	C
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		100 (0,46 %)		G	C	C	C	B
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		0,5 (0 %)		G	C	C	C	C
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		257 (1,18 %)		G	C	C	C	B
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		3366 (0,01 %)		G	B	B	C	B
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		4 (0,02 %)		G	C	C	C	C
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		0,01 (0 %)		G	C	C	C	C
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	0,02 (0 %)		G	C	C	C	C
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		0,4 (0 %)		G	C	C	C	C
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,4 (0 %)		G	C	C	B	C
3140		0,01		G	C	C	C	C



Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		(0 %)						
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	30 (0,14 %)		G	B	C	C	B
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	32 (0,15 %)		G	B	C	C	B
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	4 (0,02 %)		G	B	C	C	B
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	132 (0,61 %)		G	C	C	B	C
7210	Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae	0,01 (0 %)	X	G	C	C	C	C
91E0	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	119 (0,55 %)	X	G	C	C	C	B
91F0	Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)	13 (0,06 %)		G	C	C	C	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1084	Osmoderma eremita	p			i	P	M	B	C	C	C
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	M	C	B	C	B



F	1095	Petromyzon marinus	c			i	P	M	C	C	C	C
F	1099	Lampetra fluviatilis	c			i	P	M	C	C	C	C
F	1102	Alosa alosa	c			i	P	M	B	C	C	C
F	1103	Alosa fallax	c			i	P	M	B	C	C	C
F	1106	Salmo salar	c			i	P	M	B	C	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	M	C	C	C	C
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	M	C	C	C	C
P	1607	Angelica heterocarpa	p			i	R	M	B	C	C	B
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Triturus alpestris			i	P							X
A		Triturus helveticus			i	P							X
A		Triturus marmoratus			i	P	X		X		X		
A		Triturus vulgaris			i	P							X
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X		
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X		
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X		
F		Esox lucius			i	P			X				
F		Salmo trutta trutta			i	P			X				
M		Neomys fodiens			i	P			X		X		
M		Mustela erminea			i	P			X		X		
M		Mustela nivalis			i	P			X		X		
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X		
M		Arvicola sapidus			i	P			X				
M		Lepus europaeus			i	P			X				
P		Gratiola officinalis			i	P							X
P		Pulicaria vulgaris			i	P							X
P		Ranunculus ophioglossifolius			i	P							X
P		Trapa natans			i	P					X		



R		<i>Elaphe longissima</i>			i	P	X					X
---	--	--------------------------	--	--	---	---	---	--	--	--	--	---

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	30 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N14 : Prairies améliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

La configuration et le fonctionnement hydraulique de ce site sont structurés par des activités et des aménagements humains liés à la nécessité de desserte des pôles portuaires de Nantes Saint-Nazaire. Les chenaux de navigation présentent des spécificités géographiques (grande profondeur, vitesse des courants, turbidité...) qui résultent de l'action combinée de l'homme et des évolutions morphologiques naturelles. L'existence des chenaux de navigation et leur entretien par des opérations de dragages, l'immersion des produits dragués dans l'estuaire ainsi que la présence d'ouvrages hydrauliques (digues submersibles, quais, appontements) sont constitutifs de l'état de référence du site. Les pourcentages de couverture des habitats sont proposés à titre provisoire et restent approximatifs.

Vulnérabilité : Envasement naturel, qualité des milieux aquatiques, artificialisation des berges, remblaiement, risques de pollution, prélèvement excessif sur les stocks de certains poissons migrateurs, entretien insuffisant ou inadapté du réseau hydraulique, surfréquentation, pratiques agricoles inadaptées.

4.2 Qualité et importance

L'estuaire de la Loire est une zone humide majeure sur la façade atlantique, maillon essentiel du complexe écologique de la basse Loire estuarienne (lac de Grand-Lieu, marais de Brière, marais de Guérande). Grande diversité des milieux et des espèces en fonction des marées, du gradient de salinité, du contexte hydraulique. Importance particulière pour les habitats estuariens au sens strict, les milieux aquatiques, les roselières, les prairies humides, le bocage. Nombreuses espèces d'intérêt communautaire dont l'angélique des estuaires.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
H	D03	Voies de navigation, ports et constructions maritimes		I



H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
H	K01.02	Envasement		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		O
M	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	F02	Pêche et récolte de ressources aquatiques		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs des sites Natura 2000 "Estuaire de la Loire (FR5200621 et FR5210103), DIREN Pays de la Loire, Biotopie, Nantes, 2007

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	10 %
32	Site classé selon la loi de 1930	30 %



38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	0,1 %
41	Zone protégée au titre de la Loi Littoral	40 %
50	Réserve de chasse et de faune sauvage	5 %
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	2 %
53	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public fluvial	5 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	10 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	site classé de l'estuaire de la Loire	+	30%
38	Marais de Liberge	+	%
38	Stations d'Angélique des Estuaires des berges de la Loire	+	%
50	réserve des Baracons	+	%
50	réserve du Migron	+	%
50	réserve du Massereau	+	%
53	réserve de Pellerin-Cordemais	+	%
54	réserve du Banc de Biho	+	%
54	réserve de l'île de la Pierre Rouge	+	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Grande Brière	/	0%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :



Courriel :

Organisation : Préfet de Loire-Atlantique/DREAL Pays-de-la-Loire

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectifs Natura 2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/42_FR52-10103-00621.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation